

Compte-rendu du conseil de laboratoire
du vendredi 14 octobre 2022 (En hybride)

Présents : Audrey Ambles, Wafa Badreddine, Alain Cournier, Gilles Dequen, Cyril Drocourt, Ahmed El Hajjaji, Dominique Groux, Corinne Lucet-Vasseur, Fabio Morbidi, El Mustapha Mouaddib, Christophe Poix, Abdelhamid Rabhi, Isabelle Wallet

Ont donné procuration : Florence Levé à Cyril Drocourt

Excusés : Jérôme Bosche, Claire Delaplace, Chu Min Li, Olivier Pagès

Ordre du jour :

- CR du conseil du 1^{er} septembre 2022
 - Vote
 - Point finances
 - Emplois E/C et BIATSS 2023
 - Plan de rigueur énergétique
 - Arrêté du Doctorat du 26 août 2022
 - AAP Allocations doctorales 2023
 - Chaire Professeur Junior
 - Questions diverses
-
- CR du conseil du 1^{er} septembre 2022
 - Vote

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est mis au vote.
Adopté à l'unanimité.

- Point finances

Les dates limites d'engagement pour les commandes sont les 4 novembre 2022 pour l'investissement et 9 décembre 2022 pour le fonctionnement.

Un point de vigilance est fait sur les frais de bouche. La multiplication, juste ressentie pour le moment, de ce type de frais peut s'expliquer en partie par une diminution des missions mais aussi par des prises en charge de dépenses sur des projets.

Le taux d'exécution est d'environ 60%. La prévision pour la fin de l'année civile est à 80%. La commission des finances s'est réunie le 27 septembre 2022. Elle a recensé les dépenses prévues d'ici la fin d'année (soutenance de thèses, HDR, stages...). L'imputation de ces dépenses prévisionnelles indique que la totalité du budget ne serait pas consommée.

La commission des finances a envisagé :

- L'accueil d'un stagiaire pour renforcer l'équipe technique : Mise en place d'un GitLab, d'un serveur overleaf et plus généralement développer les services au bénéfice des membres de l'unité. La commission web réunie le 30/09 décide de ne pas donner suite.
- L'achat de « goodies » et plus généralement d'éléments de communication. Le stock actuel est faible. Les dernières manifestations n'ont pas pu bénéficier de ce type de produit. In fine, pas de suite, l'achat de goodies s'avérant trop compliqué.

- Le financement d'une journée projets en fin d'année. Cette option n'est pas retenue compte tenu de la charge actuelle des membres de l'Unité et du calendrier serré.
- Emplois E/C et BIATSS 2023

Suite au conseil restreint du 1^{er} septembre dernier, le scénario 1 a été retenu :

- 1 – Support MCF 27/61
 - Création ou redéploiement
 - Profil « PR »
- 2 - Support MCF27
 - Départ en retraite de Didier Ferment
 - Profil « SDMA »
- 3 - Support MCF27
 - Départ en retraite de Jean-Luc Deléage
 - Profil « GOC »
- 4 - Support MCF27
 - Décès de Maryline Rosselle
 - Profil « GOC »
- 5 - Support MCF61
 - Promotion de Jérôme Bosche
 - Profil « COVE »

L'INSSET ne publiera pas le support de MCF27 résultant du départ à la retraite de Jean-Luc Deléage.

Le profil de MCF « PR » nécessite une agrégation de masse salariale provenant d'un poste d'ATER et d'un support de MCF vacant ou susceptible de l'être. Après les débats, le conseil propose prioritairement l'agrégation d'un support d'ATER et support de Lei Wu. Optionnellement, le support de Marilyne Rosselle, ou éventuellement de Christine Irastorza, sera substitué à celui de Lei Wu.

Concernant les emplois BIATSS, le conseil renouvelle la demande de création d'un poste d'IGE ou IGR (demande récurrente) pour renforcer le support à la recherche développée au MIS.

- Plan de rigueur énergétique

La directive ministérielle relative aux mesures à mettre en place dans cadre du plan de rigueur énergétique impose la limitation des déplacements « longs » au profit des échanges en visioconférence lorsque cela est possible. De plus, les déplacements en train sont à privilégier.

Corinne Lucet qui fait partie d'un groupe de réflexion. Elle propose d'organiser un événement à ce sujet. Un séminaire de M^{me} Françoise Berthoud est programmé le 10 novembre prochain.

Le conseil propose de mettre en place quelques mesures parmi lesquelles : recyclage des matériels, sensibilisation les collègues et doctorants à envoyer les calculs sur MatriCS, etc.

L'amortissement du matériel sera étendu à 5 ans comme le préconise l'établissement au travers de sa DSI.

- Arrêté du Doctorat du 26 août 2022

Les points à retenir :

- Possibilité de conduite des travaux de recherche en dehors des locaux de recherche (en entreprise, en établissement privé...) mais il y aura une convention de partenariat avec un directeur de thèse rattaché à une Ecole doctorale.
- Le directeur de thèse ou toute autre personne ayant interagit dans la direction de la thèse ne participera plus aux décisions attributives du Doctorat (ne signe plus le PV, ne prend pas part aux débats).
- Le nouveau docteur prêtera serment.
- Le CSI impose un membre non spécialiste de la discipline.

- AAP Allocations doctorales 2023

L'AAP va bientôt être diffusé.

Le mode de fonctionnement est identique à l'an dernier. Un seul appel pour l'ensemble des projets Ministère et Région, le co-financement n'est pas forcément de 50%.

La discussion aura lieu en décembre avec validation en janvier et remontée des projets vers fin janvier.

Suivant la règle adoptée ces dernières années ce serait les équipes COVE et PR qui seraient prioritaires pour proposer un sujet financé 100% UPJV cette année.

- Chaire de Professeur Junior

Proposition de faire demande de Chaire de Professeur Junior (avec une lettre d'intention pour 2023-2024-2025). A compter du démarrage, le candidat a 3 ans pour présenter son projet et qu'il soit validé. Cela ferait donc une titularisation au plus tard pour 2028.

L'axe scientifique transversal « IA pour la santé » sera défendu.

- Questions diverses

- Bureaux doctorants : La densité des étudiants présents dans les bureaux implique que les règles de bon sens soient respectées. Le conseil demande aux encadrants de s'isoler lorsqu'ils échangent avec leur doctorant.
- Corinne évoque l'organisation de la ROADEF à Amiens en 2024. Cette manifestation scientifique aura lieu durant les vacances d'hiver. Elle implique 400 à 500 participants. Il est nécessaire de mettre en place un comité d'organisation. L'équipe GOC souhaite un engagement du plus grand nombre au-delà de ses propres effectifs. La candidature d'Amiens pour organiser la ROADEF en 2024 sera présentée lors de l'AG de la ROADEF 2023 qui se déroulera à Rennes. Des démarches ont déjà été entreprises notamment sur les capacités d'hébergement (Amiens Métropole semble confirmer que cela ne pose pas de problème), sur la possibilité de l'organiser au Pôle Universitaire Cathédrale qui dispose de grands amphithéâtres, les déjeuners devraient avoir lieu dans les RU à proximité.